



Commune de ROMBIES -ET- MARCHIPONT

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 30 novembre 2020

TRAVAUX



♦ La restauration du clocher et de la façade occidentale de l'église devrait être terminée pour Noël. A l'instar des maçons-tailleurs de pierre de l'entreprise CHARPENTIER PM, l'équipe de l'atelier du maître verrier Jean-Luc BROUARD, a exécuté un travail d'art. Les vitraux



restaurés avec passion ont été reposés et nous pourrons bientôt les admirer. La rénovation de la porte et le remplacement des marches en pierre bleue termineront le chantier.

Il est encore possible de faire un don à la Fondation du Patrimoine, de profiter du crédit d'impôt correspondant, et de faire bénéficier la commune du double de la somme versée (abondement de 100% après déduction des frais de gestion de 6%). Les dons recueillis, diminueront d'autant la facture des travaux et permettront d'investir dans les futurs projets.



♦ Les travaux de réfection de la rue de l'église ont été réceptionnés, et une réserve a été émise concernant la portion de rue se situant derrière l'église. L'émulsion gravillonnée (option retenue en attendant l'enfouissement des réseaux) n'a pas pris en raison de la météo. Elle sera refaite au printemps. Le marquage au sol devant l'église devrait permettre aux véhicules de

respecter leur voie de circulation. Dès que la situation sanitaire le permettra, une réunion avec les riverains aura lieu pour organiser le stationnement. Le montant total des travaux s'élève à 377 500 € TTC et 130 311€ restent à charge de la commune. Un montant sensiblement identique sera à prévoir pour l'enfouissement des réseaux et la réfection des trottoirs.

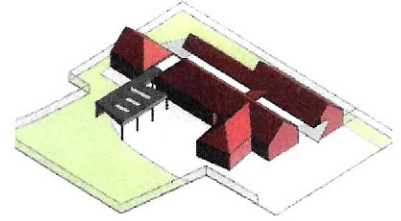


◆ Après avoir acheté les matériaux, la Municipalité a autorisé les membres de l'association « Les Gaillets en fête » à rénover un local où ils entreposeront leur matériel.

Félicitations pour le travail effectué !



Concernant les travaux à venir, outre la création d'un préau et d'un parcours de santé avec skate park dont les demandes de subvention sont toujours en cours, le Conseil a autorisé la Municipalité à solliciter une nouvelle subvention départementale, proposée dans le cadre de la relance économique.



Il a été décidé de la demander pour la création d'un columbarium, d'une clôture et d'un revêtement de sol amortissant pour l'espace-jeux du Petit Val. Ces projets vous seront précisés dès l'obtention de cette subvention qui prendrait en charge les dépenses à hauteur de 50%.

FINANCES - PERSONNEL

- ◆ Le bulletin municipal 2021 sera édité de nouveau par la SAS Scoop communication, qui assurera la mise en page, l'impression et la régie publicitaire (coût 3 400€).
- ◆ Une prime de 300€ (pour un an de présence) sera versée comme l'année précédente au personnel municipal non titulaire.
- ◆ Le Conseil a décidé d'envoyer, avec son accord, Mme Isabelle Blanckeman en formation d'assistante de prévention. Sa mission consistera à veiller au respect des règles d'hygiène et de sécurité au sein de la commune.



- ◆ Le personnel communal recevra, comme les années précédentes, un colis de Noël.

ENFANCE - JEUNESSE

◆ La crèche d'une capacité de 15 berceaux, a bénéficié lors de sa création, de subventions liées à une convention d'utilité intercommunale. La commune de Quarouble avait immédiatement acheté 2 berceaux, et à son tour la commune de Vicq sollicite l'acquisition de 3 berceaux pour accueillir des petits Vicquelots fréquentant déjà la crèche. Après avoir pris contact avec Mélinda Dransart, gérante de la crèche, il est assuré que les enfants de Rombies resteront prioritaires.

Le Conseil décide d'accéder à la demande de la commune de Vicq.

ECOLE – CULTURE

♦ Le contexte sanitaire ne permet pas les rassemblements, ne sachant pas à quelle date ils seront à nouveau autorisés, les bacheliers 2020 se verront remettre leur chèque-cadeau par courrier.

♦ Toujours en raison de la Covid-19, la Municipalité (maire et adjoints), distribuera, dans le respect des gestes barrières, les friandises de Noël aux enfants de l'école « Claudine Huart » le jeudi 17 décembre.

Les enfants du village non scolarisés à Rombies, pourront venir retirer leurs friandises (salle de la mairie), le jeudi 17 décembre de 18h à 20h, à condition qu'ils aient remis leur inscription en mairie.



ENVIRONNEMENT – DEVELOPPEMENT DURABLE

♦ Sous l'impulsion de Sébastien Jarosz, conseiller municipal, une rencontre a eu lieu avec M. Babski, responsable du *Service Accueil de jour Edelweiss* de Condé-sur-l'Escaut. Cette structure qui accueille un public de jeunes gens en recherche d'orientation professionnelle, propose des activités de production horticole, de créations de jardins-espaces verts en chantiers extérieurs. Une proposition de chantier est envisagée pour embellir les entrées du village.

♦ *Exceptionnellement, les lauréats du concours des maisons fleuries, recevront cette année, leur récompense par courrier.*



♦ La commission extra-municipale de l'environnement, sous la houlette d'Audrey Charlet, adjointe à l'environnement et au développement durable, a réalisé de magnifiques décorations de Noël qui égayent le village. Merci à tous, pour les décorations et matériaux offerts, qui ont retrouvé avec la participation de chacun une seconde vie pour le plaisir des Rombinois.

Les enfants, n'oubliez pas de déposer votre liste de cadeaux dans la boîte aux lettres du Père Noël !

